



AÏKIDO CLUB DE SAINT MARCELLIN

9 rue du colombier - 38160 Saint-Marcellin - Tel : 04 76 64 19 78

PHOTO

Saison _____ / _____

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET AUTORISATION PARENTALE

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. dom : _____ Tél. port : _____

E-mail : _____ N° de licence :

Pour les mineurs, je peux sortir du Dojo librement après les cours : OUI NON

Cadre réservé au club - règlement de la cotisation :

espèces chèque carte M'ra Pack'loisirs chèque MSA coupon sport SM

CONDITIONS GENERALES D'ADHÉSION : je soussigné(e) affirme avoir pris connaissance du règlement intérieur du club d'Aïkido de Saint-Marcellin auquel j'adhère et m'engage à le respecter. J'affirme connaître exactement le montant de toutes mes obligations financières envers le club d'Aïkido de Saint-Marcellin telles qu'elles sont définies dans la feuille ci-jointe. J'ai bien compris notamment que les conditions et les autres frais financiers entraînés par l'adhésion doivent se régler par chèque ou en espèce à l'inscription. Les cotisations et la licence seront payées en totalité avant le 1^{er} Novembre de chaque année. Je ne pourrai prétendre à aucun remboursement de la cotisation versée à l'association.

J'affirme bien comprendre que ma licence m'assure pour la pratique de l'Aïkido : au club de Saint-Marcellin, et lors des stages dans d'autres clubs affiliés à la FFAB. J'ai aussi la possibilité de souscrire une extension de garanties, dont les caractéristiques figurent sur la licence fédérale. Après avoir signé ce bulletin d'adhésion je serai membre à part entière au club indiqué ci-dessus ainsi qu'à la Fédération Française d'Aïkido et Budo.

Je reconnais que l'Aïkido club de Saint-Marcellin et ses représentants n'ont aucun devoir de surveillance des mineurs, et qu'ils ne sauraient être tenus responsables de l'absence de ces mineurs au cours. Je dégage l'association de toute responsabilité d'encadrement en dehors des cours, et je m'assure que les cours ont bien lieu en accompagnant mon enfant dans le Dojo. J'ai bien noté que la responsabilité de l'association est engagée à partir du moment où l'enfant est remis en main propre, au début du cours, à un des responsables suivants : M. BLANC G-P ou M. DAVIAUD L. Cette responsabilité prend fin à 18h30 pour les enfants, à la fin du cours ado pour les ados ou à la fin du cours adulte pour les ados qui suivent les cours adultes. Je m'engage à prendre mes dispositions en conséquence pour la prise en charge de mon enfant. J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées par l'association pour la saison en cours.

Le club d'Aïkido de Saint-Marcellin n'est pas une garderie.

DROIT A L'IMAGE : Lors de manifestations organisées par le club d'Aïkido de Saint-Marcellin, le comité départemental, la ligue Dauphiné-Savoie ou la FFAB, l'image et la voix du licencié sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéo et photographique pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise le club, le comité départemental, la ligue, et la FFAB à procéder à ces enregistrements, les exploiter et les diffuser sur quelque média que ce soit à des fins promotionnelles de la discipline. Cette autorisation est consentie pour une durée de 70 ans et vaut pour le monde entier.

Fait le _____

Signature de l'adhérent(e) Signature des parents ou du représentant légal

CERTIFICAT MÉDICAL (à faire remplir par un médecin)

Obligatoire pour obtenir la licence FFAB

Je soussigné(e), docteur : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. Mme Mlle _____

Né(e) le _____

Et certifie qu'il/elle ne présente actuellement aucune contre-indication médicale cliniquement apparente à la pratique de l'Aïkido.

Fait le : _____

Signature et tampon du médecin